

Image not found or type unknown



Reconnaissance posthume d un pere pour un enfant mineur

Par **liloujenny**, le **22/07/2015** à **09:52**

bonjour j ai bientôt 18 je n ai jamais été reconnu par mon père seulement des contacts avec mon oncle et grand mèrernpaternels il était au courant que j allais le voir a ma majorité et qu il m a répondu que la porte était grande ouverte que l on en parlerai mais mon père s est tue sur la route il y a 3 jours quels sont mes recours au point de vue juridique